

Janvier 2021

1. Éléments préparatoire à une visioconférence AG

1.1. Conditions préalables.

Pour une participation à la visioconférence AG dans les conditions optimales de qualité, le copropriétaire doit préalablement à sa connexion disposer des éléments suivants :

- Ses identifiants d'accès à son Espace Extranet : **Login** et **mot de passe**.
- Le dossier complet de convocation de l'AG.
- Un appareil informatique (PC, tablette ou smartphone) connecté au réseau internet avec une ligne Haut Débit (privilégier la connexion filaire à un réseau raccordé par la fibre optique).
- Utiliser un navigateur internet performant (chrome, safari, Firefox...) et éviter Internet Explorer
- Une ligne téléphonique mobile (pour recevoir le code de sécurité par sms).

Pour une bonne participation à la visioconférence, nous recommandons vivement l'utilisation d'un casque (ou kit mains libres) branché sur le PC (ou selon le cas sur la tablette ou le smartphone).

Le casque n'est pas obligatoire

1.2. Augmenter le confort et la qualité de votre participation pour une visioconférence efficace et sereine.

Une Assemblée Générale des Copropriétaires a une durée plus ou moins longue, alors mieux vaut rendre la visioconférence confortable, efficace et sereine.

Voici quelques conseils pour créer les conditions idéales de ces rendez-vous virtuels :

- Utiliser un siège avec dossier réglable pour soulager son dos et sa nuque.
- S'installer dans un endroit calme.
- Mettre à portée de main toute chose qui pourrait être utile durant la visioconférence (dossier AG, codes d'accès, boissons,...).
- Restez présent; en cas d'absence même momentanée vous risquez de rater des informations ou un vote.
- Régler le son de vos enceintes et de votre microphone.
- Communiquer par écrit lors de la séance.

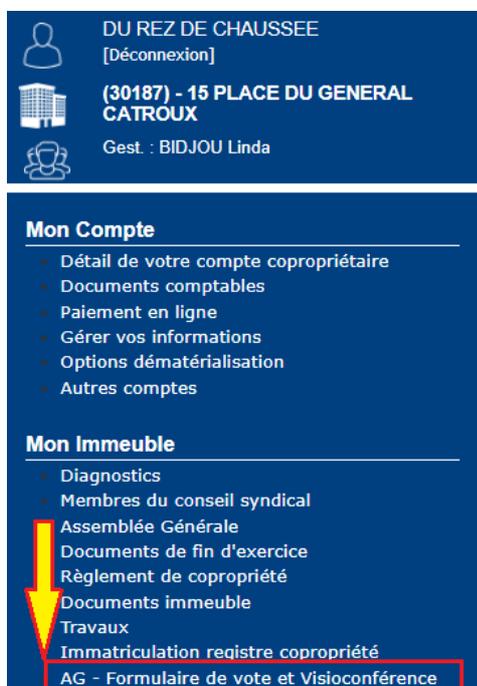
2. Accès à la visioconférence AG

Pour être autorisé à accéder à la salle virtuelle de l'AG en visioconférence, le copropriétaire doit disposer du code OTP (**O**ne **T**ime **P**assword) de sécurité pour sa connexion. Ce code OTP est fourni par sms ou email selon la procédure exposée ci-dessous au paragraphe **2.1**.

Janvier 2021

2.1. Le code de sécurité individuel.

La connexion à la visioconférence AG passe par votre compte extranet. Une fois votre compte ouvert, cliquez sur le lien [AG - Formulaire de vote et Visioconférence](#) (voir image ci-dessous).



Pour demander votre code d'accès à la salle virtuelle de l'AG, attendre l'ouverture de la séance qui sera signalée par la mention **Assemblée ouverte et en cours** puis cliquez sur le bouton **Visioconférence**.



- Sélectionnez le canal de réception de votre code de signature numérique.

Pour une ligne téléphonique d'un opérateur de réseau mobile en France privilégiez le sms puis cliquez sur le bouton **CONFIRMER**.



Janvier 2021

⚠ La clé de sécurité OTP est un outil d'authentification forte utilisant des mots de passe à usage unique et garantissant un niveau de sécurité très élevé.

Si l'opérateur de réseau mobile est hors France alors opter pour **Email** (faire attention aux messages Indésirables)

- Renseignez le numéro de téléphone mobile puis cliquez sur **SUIVANT** :

Pour continuer nous vous remercions de saisir votre numéro de téléphone mobile qui servira à recevoir un code de validation par SMS.

Numéro de téléphone mobile :

ANNULER **SUIVANT**

- Vous recevrez immédiatement un sms mentionnant votre code.



⚠ L'OTP est valide pendant 5 minutes après son envoi.

- Entrer votre code puis cliquez sur le bouton **CONFIRMER**.

Veuillez entrer votre code de validation reçu par SMS

ANNULER **CONFIRMER**

C'est terminé !

Votre présence va être prise en compte.
Vous pouvez entrer en visioconférence.

FERMER

Janvier 2021

2.2. Entrée en séance d'Assemblée Générale.

Après validation de votre code de signature numérique vous êtes déclaré présent à l'AG et la liste des résolutions soumises au vote s'affiche à l'écran.

DU REZ DE CHAUSSEE
[Déconnexion]

(30187) - 15 PLACE DU GENERAL CATROUX
Gest. : BIDJOU Linda

Mon Compte

Détail de votre compte copropriétaire
Documents comptables
Paiement en ligne
Gérer vos informations
Options dématérialisation
Autres comptes

Mon Immeuble

Diagnostique
Membres du conseil syndical
Assemblée Générale
Documents de fin d'exercice
Règlement de copropriété
Documents immeuble
Travaux
Immatriculation registre copropriété
AG - Formulaire de vote et Visioconférence

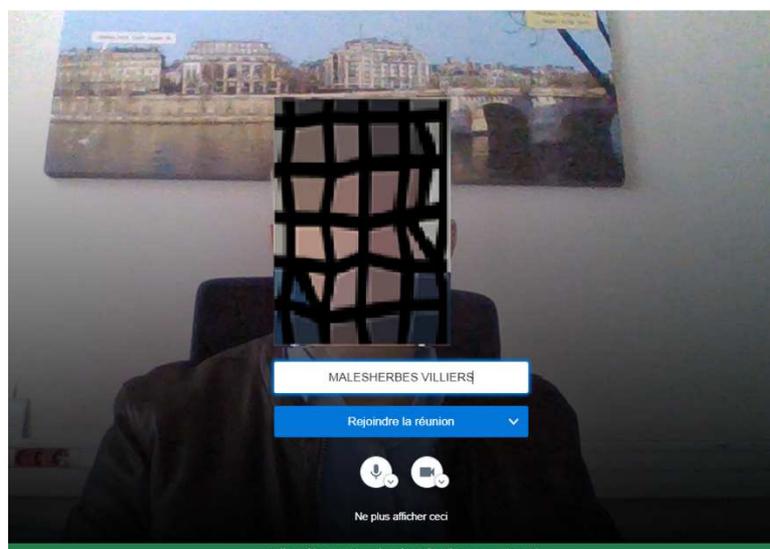
Assemblée Générale Ordinaire du 20/01/2021 à 14h 30
Cabinet Degueldre
Salle A
15, place du Général CATROUX
N.B : Pour voter veuillez cliquer sur le bouton dans la colonne voter

N° A.G. 17 VisioConf.

N° résol. N° question	Libellé	Type de majorité	Enregistrement des votes	Votre vote	Résultat	Voter
1	Désignation du Président de séance	Simple (article 24)				
2	Désignation du Secrétaire de séance	Simple (article 24)				
3	Examen et approbation du budget prévisionnel des dépenses ordinaires de gestion de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (BUDGET PROVISOIRE) qui vous est proposé pour un total de euros (état joint dans la convocation à cette Assemblée)	Simple (article 24)				

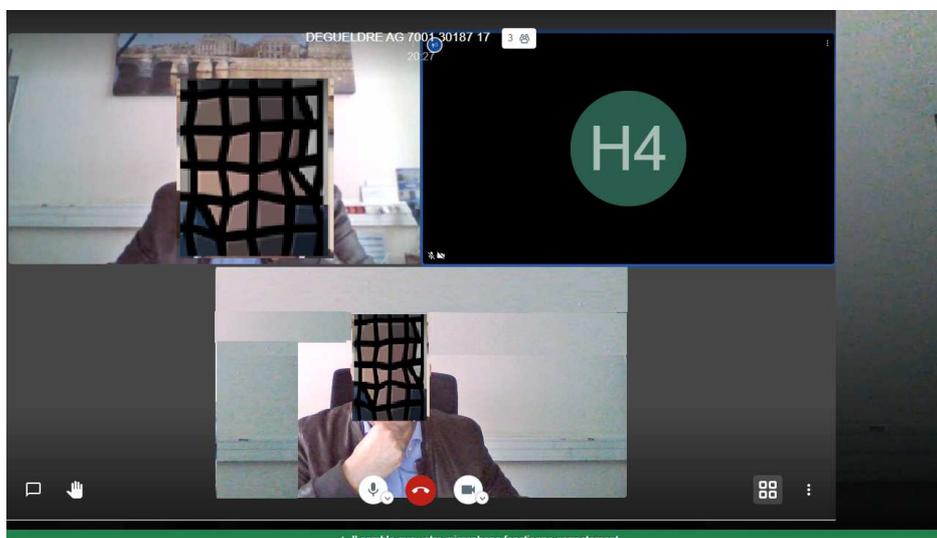
Pour accéder à la salle virtuelle de l'AG, cliquer sur le bouton VisioConf. situé en haut dans le coin droit de l'ordre du jour ci-dessus affiché.

Dans le nouvel écran ci-dessous, cliquez sur Rejoindre la réunion



Janvier 2021

La salle virtuelle avec les participants présents en visioconférence est projetée à l'écran.



3. L'expression des votes en visioconférence.

L'ouverture du vote pour une résolution soumise à l'assemblée est matérialisée dans la colonne **Voter** par une icône représentant une urne (🗳️).

Assemblée Générale Ordinaire du 20/01/2021 à 14h 30
Cabinet Degueuldre
Salle A
15, place du Général CATROUX

N.B : Pour voter veuillez cliquer sur le bouton dans la colonne voter

N° A.G. 17

VisioConf.

N° résol. N° question	Libellé	Type de majorité	Enregistrement des votes	Votre vote	Résultat	Voter
1	Désignation du Président de séance	Simple (article 24)	En cours			🗳️
2	Désignation du Secrétaire de séance	Simple (article 24)				
3	Examen et approbation du budget prévisionnel des dépenses ordinaires de gestion de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (BUDGET PROVISOIRE) qui vous est proposé pour un total de euros (état joint dans la convocation à cette Assemblée)	Simple (article 24)				

- Pour exprimer votre vote cliquez sur l'urne et votre bulletin de vote s'affichera

Désignation du Président de séance

L'Assemblée Générale désigne comme **Président** de séance
HERVE DOMONT

POUR
CONTRE
ABSTENTION

- Le résultat de votre vote s'affichera instantanément dans la colonne **Votre vote**.

N° résol. N° question	Libellé	Type de majorité	Enregistrement des votes	Votre vote	Résultat	Voter
1	Désignation du Président de séance	Simple (article 24)	En cours	Pour		🗳️
2	Désignation du Secrétaire de séance	Simple (article 24)				
3	Examen et approbation du budget prévisionnel des dépenses ordinaires de gestion de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (BUDGET PROVISOIRE) qui vous est proposé pour un total de euros (état joint dans la convocation à cette Assemblée)	Simple (article 24)				

Janvier 2021

- A la clôture du vote de la résolution concerné, l'icône  disparaît et le résultat des votes s'inscrit dans la colonne **Résultat**.

N° résol. N° question	Libellé	Type de majorité	Enregistrement des votes	Votre vote	Résultat	Voter
1	Désignation du Président de séance	Simple (article 24)	Terminé	Pour	Adopté	
2	Désignation du Secrétaire de séance	Simple (article 24)				
3	Examen et approbation du budget prévisionnel des dépenses ordinaires de gestion de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (BUDGET PROVISOIRE) qui vous est proposé pour un total de euros (état joint dans la convocation à cette Assemblée)	Simple (article 24)				

- Idem pour toutes les résolutions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Assemblée Générale Ordinaire du 20/01/2021 à 14h 30

Cabinet Degueudre
Salle A
15, place du Général CATROUX

N.B : Pour voter veuillez cliquer sur le bouton dans la colonne voter

N° A.G. 17

VisioConf.

N° résol. N° question	Libellé	Type de majorité	Enregistrement des votes	Votre vote	Résultat	Voter
1	Désignation du Président de séance	Simple (article 24)	Terminé	Pour	Adopté	
2	Désignation du Secrétaire de séance	Simple (article 24)	Terminé	Pour	Adopté	
3	Examen et approbation du budget prévisionnel des dépenses ordinaires de gestion de l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 (BUDGET PROVISOIRE) qui vous est proposé pour un total de euros (état joint dans la convocation à cette Assemblée)	Simple (article 24)	Terminé	Pour	Adopté	

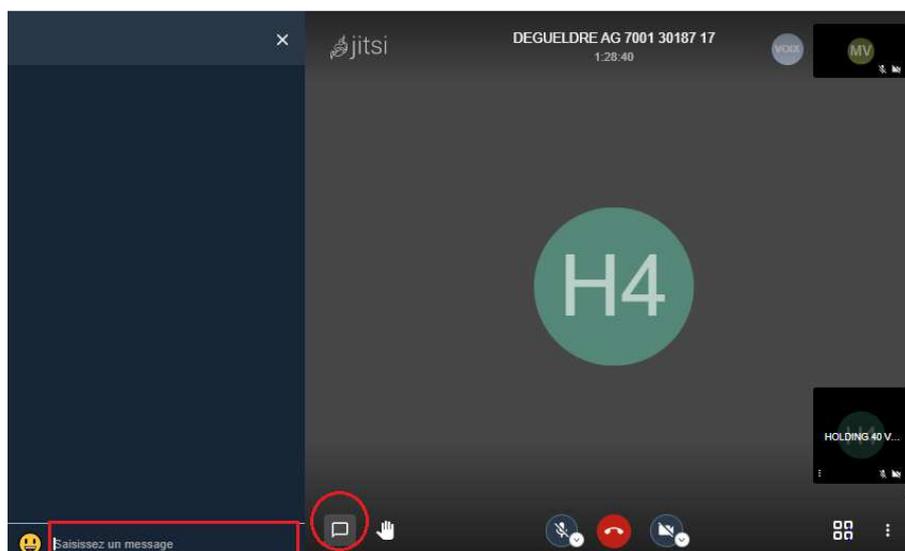
4. Une visioconférence confortable pour tous les participants.

Les visioconférences peuvent être vécues de manière plus ou moins confortable. Même si nous nous habituons tous à travailler dans un cadre plus flexible et moins formel, les visioconférences restent soumises à certains codes pour que tous les participants puissent se sentir à l'aise. Les meilleures conditions doivent être réunies.

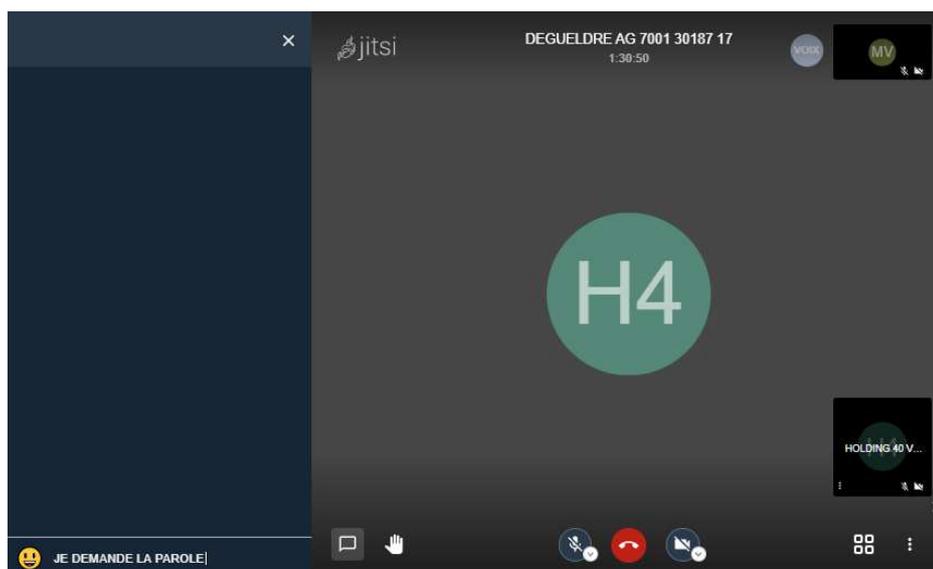
Voici quelques règles de bienséance...

- Coupez le son de votre microphone.
- Communiquer par écrit lors de la séance.

Pour communiquer par écrit, cliquer sur bouton , saisir votre message dans le champ



Janvier 2021



Le message s'affiche pour tous les participants à la visionconférence.

